



# La lettre du président n° 4/2011 : Monsieur le Maire a la parole...

[www.lestransbordés.org](http://www.lestransbordés.org)

***Si le portrait-robot d'un nouveau franchissement, ici dessiné, est fidèle à ce que pense et dit M. le Maire, tous les espoirs sont permis !***

Le vendredi 1<sup>er</sup> Juillet se tenait à l'Hôtel de Ville de Nantes, une réunion du Conseil Municipal avec débat sur le thème des nouveaux franchissements de la Loire. Ce débat demandé par le Modem a permis à ce dernier de présenter son projet de téléphérique, Par ailleurs, E Chevallier a annoncé le lancement d'une étude approfondie qui permettra un classement objectif des différentes solutions d'ici fin 2012. Différents élus se sont exprimés pour souligner tel ou tel aspect du sujet ou proposer telle ou telle solution, puis le maire a conclu en insistant sur les points suivants :

**1. Le cadrage :** « *répondre à une nouvelle étape des besoins de franchissement à l'ouest de l'agglomération nantaise et à l'intérieur du périphérique dans la logique et la cohérence du Plan de Déplacements Urbains.* »

On notera ici la cohérence avec le PDU, donc les éléments d'attractivité, de tourisme, restauration, etc, ne seraient pas, a priori, l'objet de ce débat.

**2. Les questions posées.** « *Il faut se positionner sur l'accessibilité pour les différents modes de transport, pas seulement les voitures, l'intégration au paysage, le respect des zones naturelles sensibles, quels flux de circulation nous voulons, les contraintes portuaires, fluviales et maritimes, l'efficacité en terme de coût (investissements, exploitation, service rendu).* »

C'est l'objet de l'étude lancée par Nantes Métropole.

**3. La démocratie : un projet partagé :** « *... à la décision seront associées la population, les associations déjà engagées sur différents aspects (déplacements, environnement, économie)... il faudra collecter un avis citoyen pour aller vers un projet partagé qui soit un plus pour Nantes, à la fois beau, attractif, séduisant et efficace. C'est le but de l'étude.* »

A ce titre, comme pour le point 2, toutes les fonctions des ouvrages examinés sont concernées.

**4. La prospective :** « *Il faut se projeter à l'horizon 2030, prendre en compte les flux de population supplémentaires (+100 000 à l'intérieur de l'agglomération de NM, ce n'est pas rien !), les flux professionnels... et ceux des grands services publics (CHU...).* »

**5. Conclusion :** « *La décision pour la ou les solutions doit laisser place à l'imaginaire, à ce qui correspond à l'âme d'une ville, à l'âme de Nantes, car ce sont des décisions importantes, durables, qui ne doivent pas toucher seulement l'esprit, mais le cœur, pour contribuer à la richesse de la ville. Ce débat n'est pas populiste.* »

Le décor est donc maintenant planté par M. le Maire et Président de Nantes-Métropole. Si le mot « pont à transbordeur » n'est pas relevé ci-dessus, notre Maire, et bien d'autres, l'ont bien évoqué et cité au cours du débat. Le nouveau pont à transbordeur fait maintenant pleinement partie du décor et est dans tous les esprits.

Le reste de l'année 2011 et 2012 sera donc consacré, sous la coordination de M. Eric Chevallier, Directeur général des déplacements de NM, à l'étude et au débat citoyen pour déboucher sur un choix début 2013. Les fonctions non concernées par les déplacements, dont les contraintes (point 2), et les éléments d'attractivité, de tourisme, restauration, etc, mais participant à l'environnement et à l'économie de l'ouvrage (point 3) feront partie des critères de choix.

**Il faut donc s'attendre à de prochains mois intenses en échanges et en communications sur ce sujet, où le projet Jules Verne aura toute sa place. Nous nous fortifions !**

[yves.laine@sfr.fr](mailto:yves.laine@sfr.fr)

Président  
Association "les Transbordés"  
Nantes.